



POUR UNE LUMIÈRE PROPRE !



Les lampes et l'environnement

Lampes et ampoules... A luminosité égale, les lampes consomment 5 fois moins d'électricité que les ampoules à filament, et leur durée de vie est 10 fois supérieure !

L'Agence Internationale de l'Energie estime que le passage mondial à l'utilisation de la lampe fluorescente pourrait éviter l'émission de 470 millions de tonnes de CO2 en 2010, soit près de la moitié des objectifs de réduction fixés par le Protocole de Kyoto.

Que faire des lampes usagées ?

- ⇒ Déposez-les dans votre déchèterie.
- ⇒ Rapportez-les chez votre distributeur.

Les lampes sont ensuite prises en charge par Recylum, l'éco-organisme chargé de l'élimination des lampes usagées.

C'est l'éco-contribution que vous payez lors de l'achat d'une lampe qui permet de financer sa collecte et son recyclage.

Pourquoi recycler les lampes ?

- ⇒ 93 % en poids des lampes sont recyclables (verre et métaux).
- ⇒ Neutraliser le risque de pollution par le mercure, en le récupérant.
- ⇒ Fabriquer des tubes fluorescents à partir de verre recyclé nécessite moins d'énergie, puisque le calcin (débris de verre) a une température de fusion inférieure à celle du sable (matière première du verre).

Pour trouver le point de collecte le plus proche de chez vous, rendez-vous sur le site www.malampe.org (déchèteries et distributeurs).

Quelles lampes doit-on recycler ?

SE RECYCLENT

Il s'agit principalement de :

- tubes fluorescents dits "néons"
- lampes fluocompactes dites "basse consommation"

À DÉPOSER :

- chez votre distributeur
- dans votre déchèterie

NE SE RECYCLENT PAS

- les ampoules halogènes
- les ampoules classiques à incandescence

À JETER :

- à la poubelle
- surtout pas avec le verre

